



Doc. 12601

19 avril 2011

Recours excessif à la force - Bulgarie

Question écrite n° 598 au Comité des Ministres

de Mme Marie-Louise BEMELMANS-VIDEC, Pays-Bas, Groupe du Parti populaire européen

Mme Bemelmans-Videc,

Demande au Comité des Ministres,

Dans le cadre de l'application des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme contre la Bulgarie pour recours excessif à la force par la police, quelles mesures ont été prises par les autorités bulgares pour conformer la réglementation sur l'usage des armes à feu par les policiers aux exigences de la Convention européenne des droits de l'homme?

